

Dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire, la Communauté de communes souhaite soutenir le retour à l'activité associative des jeunes de moins de 18 ans (être né(e) entre le 1 novembre 2003 et le 31 octobre 2018 inclus) en apportant un soutien financier aux associations de la communauté de communes qui les accueillent.

Ce soutien financier s'établit sur une base de 10 € par jeune domicilié sur la communauté de communes et adhérant à l'association avant le 31 octobre 2021.

La Communauté de Communes s'appuie sur ses communes membres pour recenser les associations pouvant bénéficier de ce soutien et définir le nombre de jeunes qui font l'objet de ce soutien financier.

Présentation de votre association

Nom de votre association :

Numéro SIRET (obligatoire) :

Adresse de correspondance :

Code postal :

Commune :

	Président	Trésorier	Secrétaire
Nom			
Tel			
E-Mail			

Toute demande transmise après le 15 novembre 2021 ou incomplète au 15 novembre 2021 ne sera pas étudiée par la Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne

Nombre d'adhérents jeunes :

Jeunes nés entre le 1 novembre 2003 et le 31 octobre 2018 inclus avec une adhésion à l'association enregistrée le 31 octobre 2021.

Joindre obligatoirement une liste des jeunes de plus de 3 ans et de moins de 18 ans adhérents de votre association et résidant sur l'une des 60 communes de la Communauté de Communes. (Barberier, Bayet, Bègues, Bellenaves, Biozat, Bransat, Broût-Vernet, Cesset, Chantelle, Chareil-Cintrat, Charmes, Charroux, Chezelle, Chirat-l'Église, Chouvigny, Contigny, Coutansouze, Deneuille-les-Chantelle, Ebreuil, Échassières, Escurolles, Etroussat, Fleuriel, Fourilles, Gannat, Jenzat, la-Ferté-Hauterive, Lafeline, Lalizolle, le Mayet-d'École, le Theil, Loriges, Louchy-Montfand, Louroux-de-Bouble, Marcenat, Mazerier, Monestier, Monétay-sur-Allier, Monteignet-sur-l'Andelot, Montord, Nades, Naves, Paray-sous-Briailles, Poëzat, Saint- Bonnet-de-Rochefort, Saint-Germain-de-Salles, Saint-Priest-d'Andelot, Saulcet, Saulzet, Saint- Pourçain-sur -Sioule, Saint-Didier-la-Forêt, Saint-Loup, Sussat, Target, Taxat-Senat, Ussel-d'Allier, Valignat, Veauce, Verneuil-en-Bourbonnais, Vicq)

Cette liste doit préciser le nom, prénom, date d'adhésion, date de naissance et adresse complète de l'adhérent :

Nom	Prénom	Date d'adhésion	Date de naissance	Adresse	Code Postal	Ville
-----	--------	-----------------	-------------------	---------	-------------	-------

Attestation sur l'honneur :

Je soussigné(e), _____, représentant(e) légal(e) de l'association,

- Demande à la Communauté de Communes le versement d'une subvention, au titre de l'action « à vos marques, prêts, revenez » d'un montant de _____ €.
- Précise que la subvention accordée devra être versée au compte bancaire de l'association (**joindre un RIB ou un RIP**)
- Confirme que la cotisation 2021-2022 des jeunes concernés est supérieure à 10€.
- Je m'engage à réduire la cotisation 2021-2022 des jeunes concernés de 10 €.
- Je m'engage à faire mention de l'aide apportée par la Communauté de Communes dans les informations destinées aux adhérents concernés par cette action.
- Je confirme que le traitement des données personnelles de mes adhérents qui seront transmises respectent en tout point le règlement général sur la protection des données (RGPD). Les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : _____ et seront conservées pendant l'année en cours et les cinq années suivantes.
- Je certifie exactes les informations du présent dossier.

Fait le _____ à _____

Signature :